



« Régate de fin de saison »
du 6 août 2011

Déclaration de partance

Nom du navire : _____

Type : _____

Longueur : _____ Dériveur Quillard GTE PTE

Moteur : HB IB Hélice : Fixe Bec de canard

Enrouleur : oui non

Groupe de handicap (si connu) : _____ Coefficient (si connu) : _____

VHF à bord : oui non

Nom du skipper : _____

Adresse : _____

Téléphone portable obligatoire : _____

Nom des équipiers :

-
-
-
-
-
-

L'Association des Plaisanciers de Port Dielette ne saurait être tenue pour responsable des dommages occasionnés aux bateaux et à leurs équipages. Chaque bateau doit disposer de sa propre assurance responsabilité civile et chaque équipier d'une licence FFV. Le seul fait de participer à ce challenge engage chaque participant à renoncer à tout recours vis à vis de l'Association des Plaisanciers de Port Dielette.

Le port du gilet de sauvetage est très fortement conseillé et peut devenir obligatoire à la demande du comité de course.

En outre, (nom)....., (prénom)....., skipper*, propriétaire* du bateau
..... pour le Challenge du Baligan déclare que ce navire possède un équipement de sécurité conforme à la réglementation et accepte de me soumettre au Règlement International pour la Prévention des Abordages en mer, aux règles de l'ISAF (International Sailing Fédération) pour 2009/2012 et aux instructions de course.

Le.....

Signature.....

*Rayer la mention inutile